



FLAMANTS  
IRIS

Marseille  
Rénovation  
Urbaine

PROJET DE  
RENOUVELLEMENT  
URBAIN

# FLAMANT IRIS

## Ce qui a été fait, ce qui reste à faire

2005

Signature de la convention avec l'ANRU  
sur la base du projet de l'urbaniste Antoine Grumbach

2008  
2010

Concertation menée par la CSF

2010

Interruption et révision du projet du fait de la  
découverte d'un taux d'amiante plus important  
que prévu et du renforcement de la réglementation

2013

L'agence Babel+Prado est missionnée  
pour faire évoluer le projet Grumbach

2016

Nouveau cadre de concertation  
proposé par MRU en lien avec l'association Arènes

2017

Nouvelle convention dans le cadre du Nouveau Programme  
National de Renouvellement Urbain (NPNRU)



# 2005, UNE CONVENTION ANRU POUR ENGAGER LA RENOVATION DU QUARTIER

## De nombreuses difficultés à résoudre

Au début des années 2000, outre les difficultés sociales, le quartier des Flamants-Iris présente des caractéristiques urbaines très défavorables. Elles le rendent peu attrayant malgré les réhabilitations déjà engagées dans les années 80 et 90 par l'OPAC-Sud devenu 13 Habitat.



### CEUX QUI IMAGINENT ET RÉALISENT LE PROJET

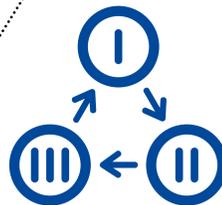
#### Les financeurs.

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), les collectivités (Ville, Métropole Aix-Marseille-Provence, Conseil départemental et Conseil régional), la Caisse des dépôts, l'Union Européenne investissent ensemble 157.5 millions d'euros pour la transformation du quartier.



#### Le porteur du projet et son coordonnateur

La Ville de Marseille porte le projet. Le GIP Marseille Rénovation Urbaine coordonne l'ensemble des partenaires et développe le projet en concertation avec les habitants, en partenariat avec le GIP Politique de la Ville qui a en charge l'accompagnement social.



#### Les maîtres d'ouvrage.

Ce sont eux qui réalisent les travaux programmés dans le PRU.

Les bailleurs 13 Habitat et Habitat Marseille Provence interviennent sur les logements (réhabilitations et démolitions) et aussi sur certains aménagements et équipements (construction du centre social, espaces publics des Flamants pour 13 Habitat).



La Métropole est en charge des travaux de voirie pour l'avenue Georges Braque.

#### Les habitants et les associations du quartier.

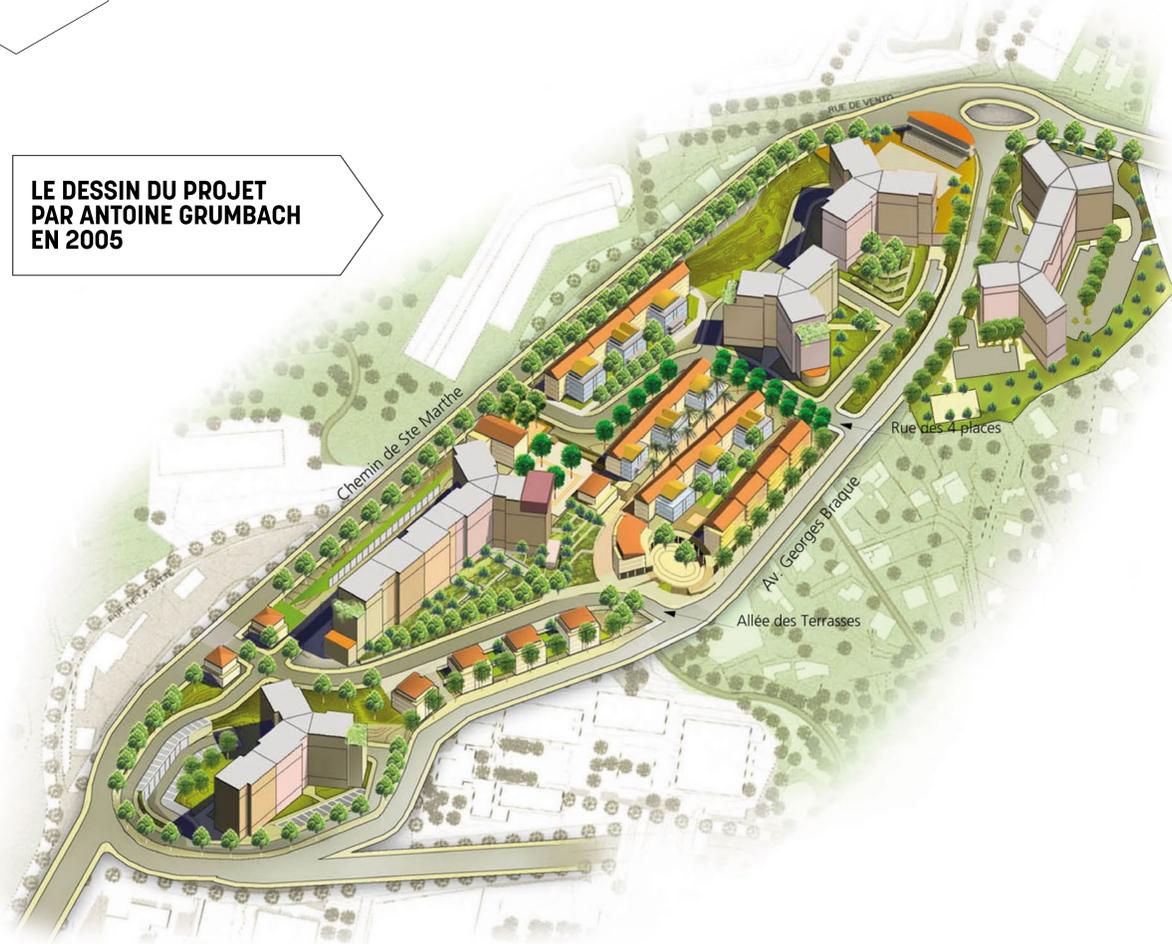
Ils interviennent dans le cadre des démarches de concertation pour contribuer à définir les différents programmes (logements, équipements, commerces et services, espaces publics).



# LE PREMIER PROJET (2005)

## ANTOINE GRUMBACH, URBANISTE

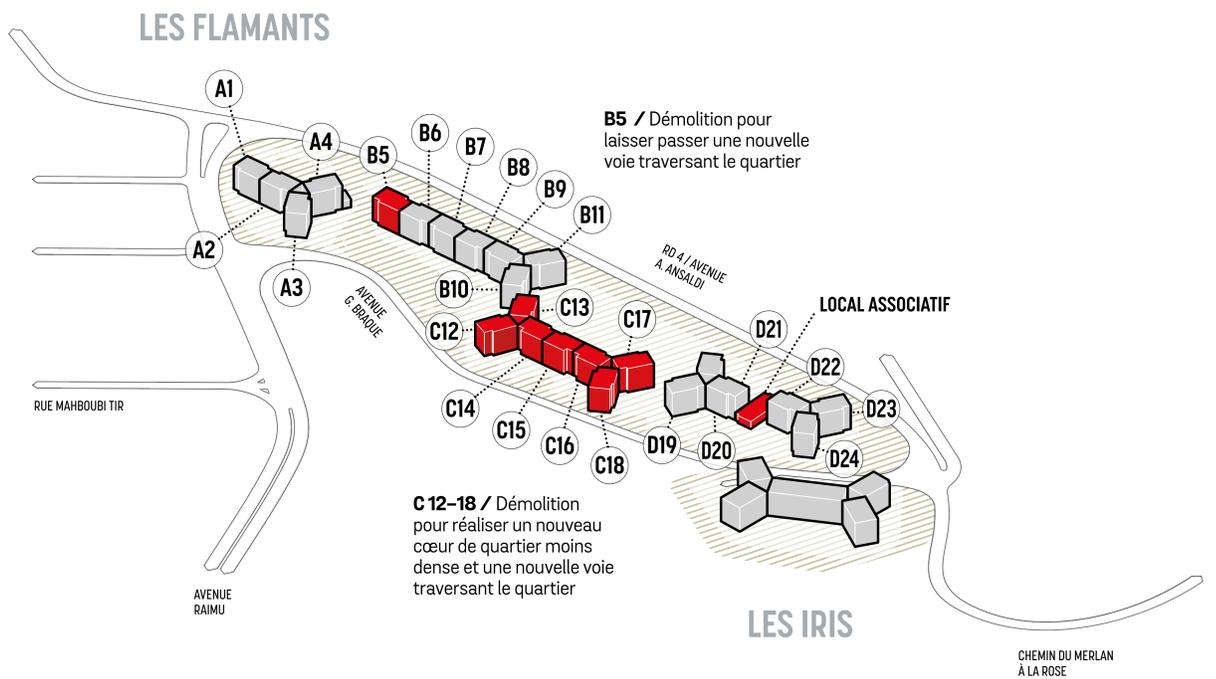
LE DESSIN DU PROJET PAR ANTOINE GRUMBACH EN 2005



### Quatre principes pour réaménager le quartier

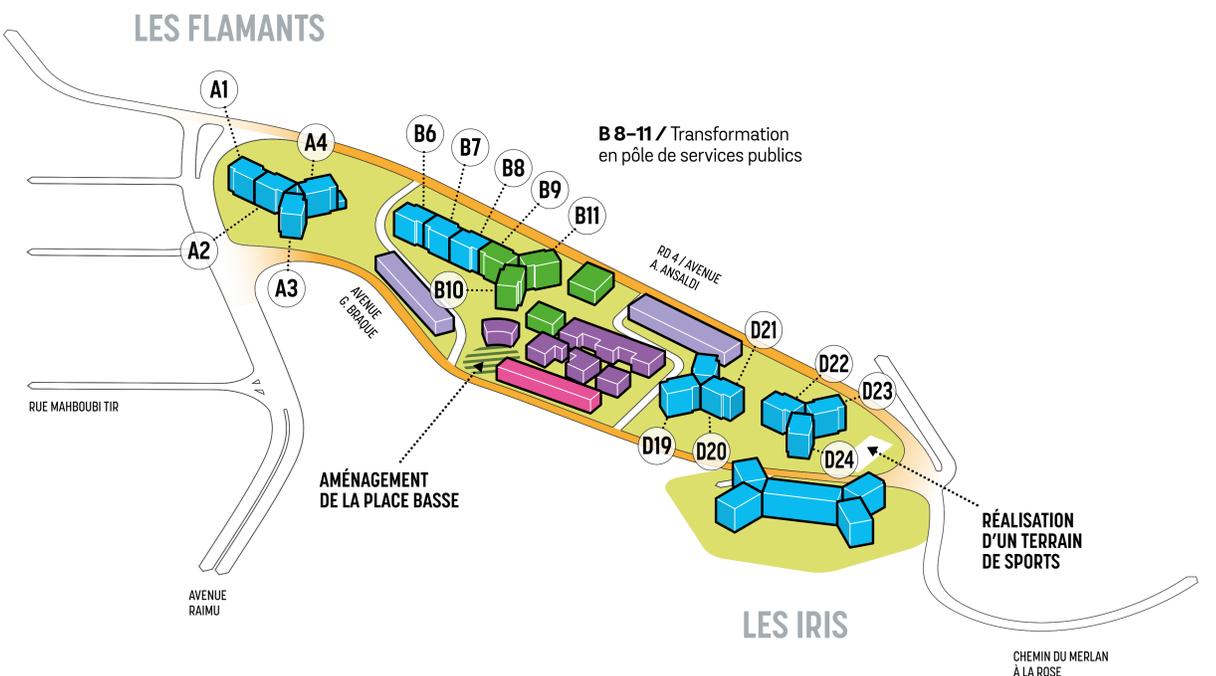
- Réduire la densité des bâtiments.
- Diversifier les types de constructions.
- Créer un nouveau centre de quartier avec une place haute et une place basse (place des Oliviers).
- Tracer de nouvelles voies à travers le quartier.

### 1/ LE PROJET NÉCESSITE QUELQUES DÉMOLITIONS



### 2/ LE PROJET PRÉVOIT DIFFÉRENTS TYPES D'OPÉRATIONS

- AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE DE SERVICES AVEC LE CENTRE SOCIAL ET LA MAISON DE LA SOLIDARITÉ
- RÉHABILITATION DE LOGEMENTS
- CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX 94 LOGEMENTS 13 HABITAT
- CONSTRUCTION DE LOGEMENTS DE DIVERSIFICATION 60 LOGEMENTS 13 HABITAT
- CONSTRUCTION DES LOGEMENTS AFL
- REQUALIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC ET CRÉATION DE DEUX VOIES DE DESSERTE INTERNE
- REQUALIFICATION DES AVENUES G. BRAQUE ET A. ANSALDI





# À PARTIR DE 2009, LE QUARTIER SE TRANSFORME

PROJET DE  
RENOUVELLEMENT  
URBAIN



De premières réalisations

Logements, équipements publics, voirie, espaces publics... de nombreuses opérations sont menées.

LE QUARTIER FLAMANTS-IRIS EN 2012

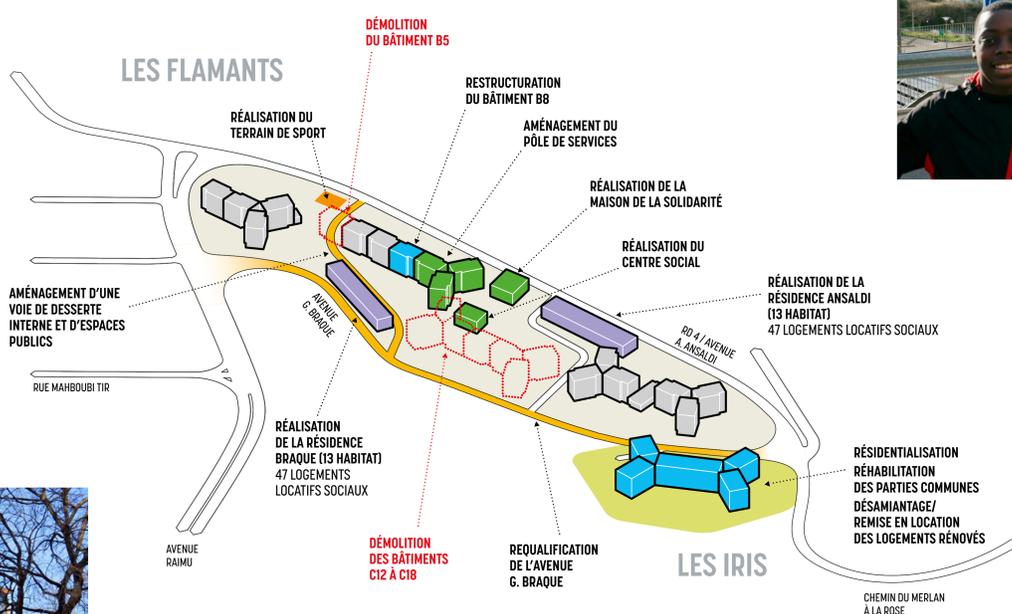
**2009.** Le pôle de services a été réalisé par le bailleur 13 Habitat, avec une importante aide de l'Union Européenne. Il accueille une activité économique et des centres de formation, dont l'école d'infirmières.



**2015.** Le centre social était auparavant hébergé dans des locaux inadaptés. Il est désormais situé au cœur du quartier.



**2010-2011.** Le bailleur 13 Habitat a construit 94 logements sur site : 47 logements sur l'avenue Ansaldi et 47 logements sur l'avenue Georges Braque. L'architecture, la taille et la couleur de ces bâtiments ont renouvelé l'aspect du quartier.



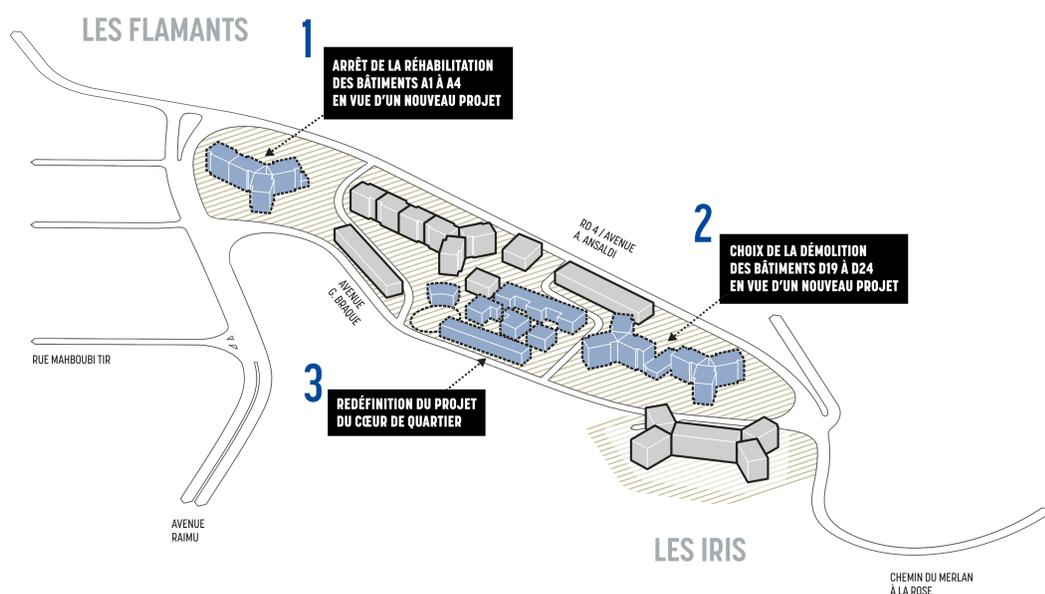
**2009.** La Maison de la solidarité et la PMI complètent les équipements publics.



**2013.** Le terrain de sports offre un nouvel espace de détente aux jeunes du quartier.



# 2010-2012, LE PROJET INITIAL ÉVOLUE



En 2009, de l'amiante est découvert en quantité plus importante que prévu dans les immeubles et la réglementation nationale se durcit.

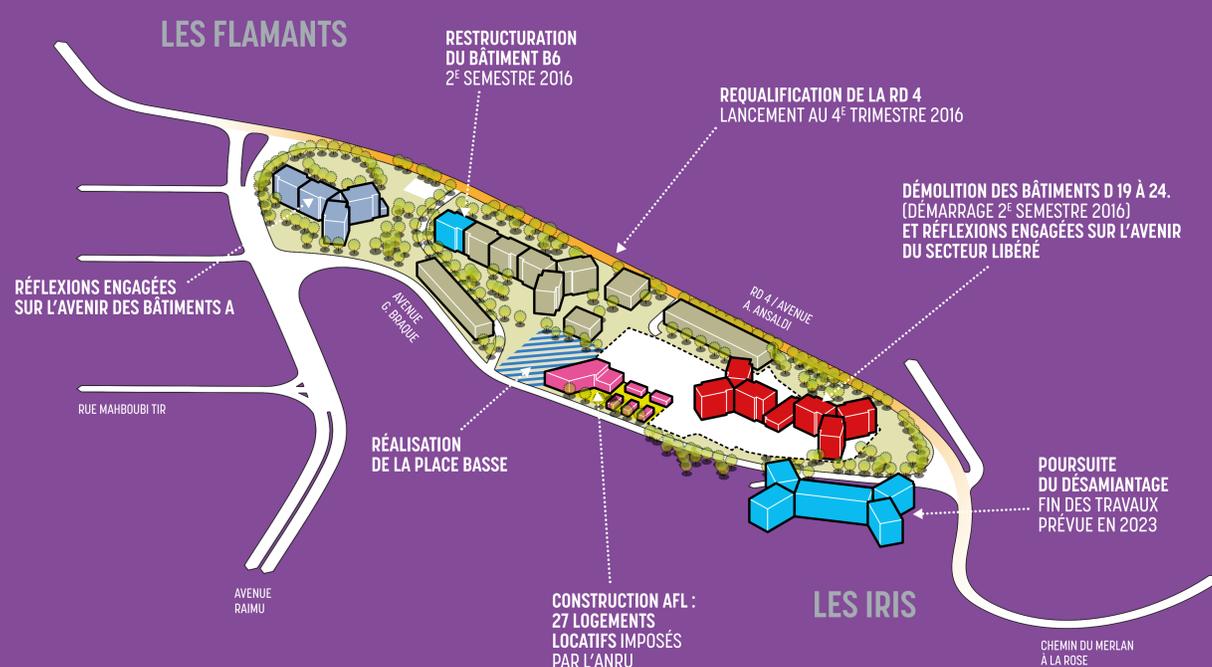
Les travaux pour le retirer sont extrêmement coûteux et, dans certains cas, il devient préférable de démolir et de reconstruire des bâtiments neufs. En plus, avec le recul, le centre du quartier apparaissait trop dense et l'espace public trop réduit.

Le projet initial de l'équipe Grumbach est donc remis en question sur trois secteurs.

## L'agence Babel+Prado prend le relais

En 2013, l'étude de l'évolution du projet est confiée par MRU au cabinet Babel-Prado

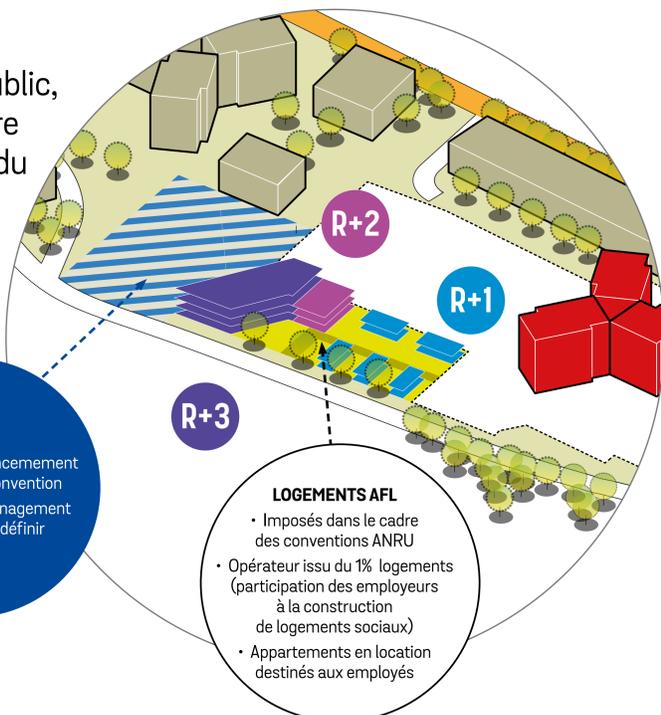
- Redéfinition du cœur de quartier autour la place basse
- Étude du secteur des bâtiments A1 à A4
- Étude du secteur des bâtiments D19 à D24



## Les prochaines opérations d'aménagement

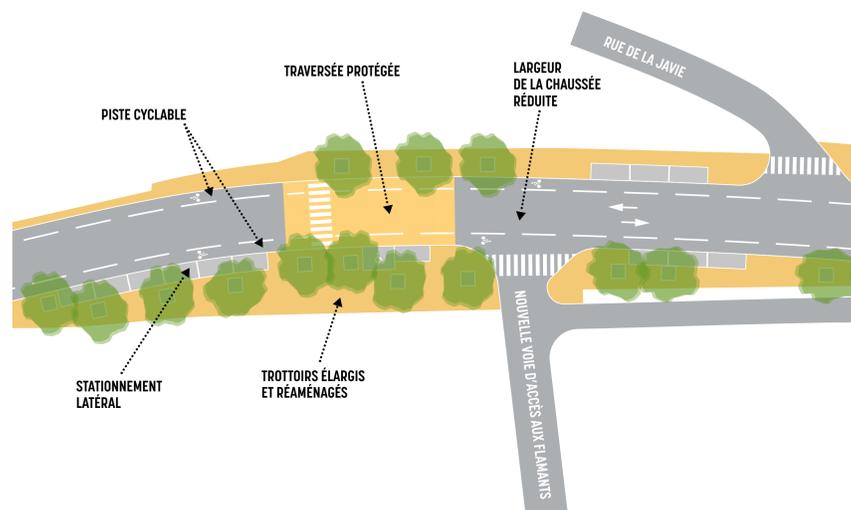
### UN CŒUR DE QUARTIER PLUS GRAND

Un nouvel espace public, la place basse, va être aménagé au centre du quartier. Il est bordé par 27 nouveaux logements locatifs réalisés par AFL.



### UNE DÉPARTEMENTALE AMÉNAGÉE COMME UNE RUE

Les travaux sur l'avenue Ansaldo vont démarrer en octobre 2016. Le projet apporte davantage de sécurité en réduisant la vitesse et crée de nouveaux accès au quartier depuis la RD4. Un nouvel équilibre est recherché entre voitures, bus, piétons et vélos. L'avenue Ansaldo devient une véritable avenue.



# 2016-2017 DES CHOIX EN CONCERTATION

En 2016, l'association Arènes qui a déjà travaillé aux Flamants avec la CSF, propose, à la demande de MRU, une nouvelle étape de concertation. Elle concerne aussi bien les opérations programmées par la première convention ANRU que celles à venir dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU).

Les objectifs et les modalités de ces ateliers ont été préparés avec les associations, MRU, 13 Habitat, HMP, la Politique de la Ville.

Cette démarche tiendra compte du travail réalisé par la CSF et les habitants en le réactualisant lorsque c'est nécessaire.

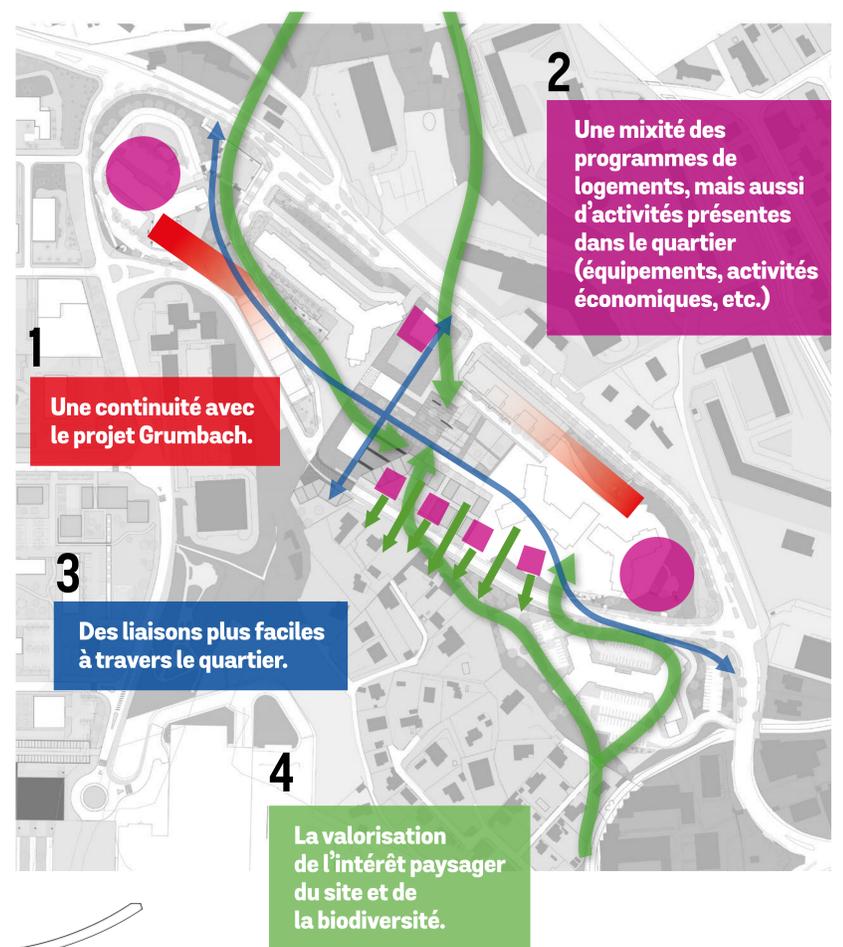
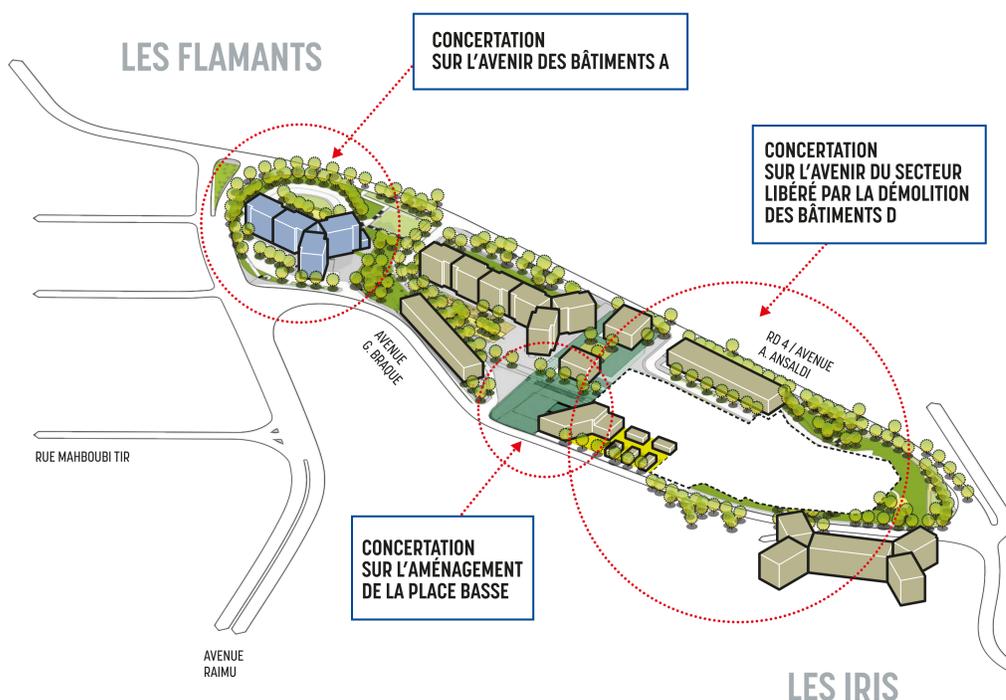


## Les principaux sujets des mois à venir

- le programme de la place basse (terrain libéré par la démolition des bâtiments C12-18) ;
- le programme du terrain libéré par la démolition des bâtiments D19-24 ;
- l'avenir des bâtiments A.

Si les habitants le souhaitent, ils pourront proposer d'autres sujets : propreté, sécurité, insertion professionnelle, vie du quartier, activités économiques et commerces...

L'étude confiée à l'agence Babel + Prado répond cependant à **quatre grands principes qui ne pourront être remis en cause dans le projet.**



### TROIS ESPACES DE CONCERTATION

- un atelier ouvert régulier
- un groupe de pilotage de la concertation réunissant institutions partenaires du projet, associations et représentants du conseil citoyen qui veillera à la bonne organisation des débats
- des réunions publiques de restitution

